

LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil municipal de la commune nouvelle de Mamirolle s'est réuni le lundi 27 avril 2026, à dix-neuf heures et trente minutes à la salle du conseil municipal de la mairie et a examiné les délibérations suivantes :

| | | |
|--------------|---|-------------------------|
| N° 2026 - 45 | Budget Forêt – Vote du BP 2026 | Approuvée à l'unanimité |
| N° 2026 – 46 | Budget Galerie commerciale – Vote du BP 2026 | Approuvée à l'unanimité |
| N°2026 – 47 | Budget communal – vote des taux des impôts directs locaux | Approuvée à l'unanimité |
| N°2026 - 48 | Budget communal – Vote du BP 2026 | Approuvée à l'unanimité |
| N°2026 -49 | Composition de la commission communale des impôts directs | Approuvée à l'unanimité |

Les délibérations peuvent être consultées au secrétariat de la mairie.

Liste affichée, le 4 mai 2026

Le Maire

Philippe REGENNASS



MAMIROLLE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 23

Date de convocation :

20/04/2026

Date d'affichage:

04/05/2026

Délibération**N°2026-45**

Accusé de réception en préfecture
025-934280017-20260427-2026-45-BF
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le vingt-sept avril deux-mille vingt-six, le Conseil Municipal, convoqué légalement, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur REGENNASS Philippe, Maire

Etaient présents :

REGENNASS Philippe, LINDECKER Cédric, JAY Karène, BENOIT-GONIN Alexandre, ROUSSET Valérie, MAILLOT Dominique, TALTAVULL Corinne, MAIREY Nicolas, DOS SANTOS MARQUES Maria de Fatima, BONNET Sébastien, MOYSE Fanny, CUENOT Éric, CUPILLARD Sébastien, BARBIER Elise, BEFFY Sébastien, VERNY Adeline, HERRAUD Julie, BULLE Florent, CERF Tommy formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. BERTRAND Claude, Mmes LE BARBENCHON Florence, CORUK Maud, et LONGO Lucie

Procurations : de M. BERTRAND Claude à M. LINDECKER Cédric
de Mme LE BARBENCHON Florence à Mme JAY Karène
de Mme CORUK Maud à Mme ROUSSET Valérie
de Mme LONGO Lucie à M. BONNET Sébastien

Mme JAY Karène a été élue secrétaire

OBJET : Budget ForêtVote du budget primitif 2026

Le rapport du Maire entendu,

Le Conseil Municipal décide de voter, à l'unanimité, le budget primitif 2026 du budget Forêt dont les comptes sont les suivants :

| | Dépenses | Recettes |
|--|------------------|-------------------|
| FONCTIONNEMENT | | |
| Crédits votés au titre du présent budget | 96 000.00 | 89 127.67 |
| Résultat 2025 reporté | 0.00 | 39 972.33 |
| Total de la section de fonctionnement : | 96 000.00 | 129 100.00 |
| INVESTISSEMENT | | |
| Crédits votés au titre du présent budget : | 31 000.00 | 44 254.42 |
| Résultat 2025 reporté | 9 431.17 | 0.00 |
| Reste à réaliser 2025 | 3 823.25 | 0.00 |
| Total de la section d'investissement : | 44 254.42 | 44 254.42 |

Monsieur le Receveur Municipal est chargé en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Le Maire

REGENNASS Philippe



(Handwritten signature in blue ink)

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'État

MAMIROLLE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 23

Date de convocation :

20/04/2026

Date d'affichage :

04/05/2026

Délibération

N°2026-46

Accusé de réception en préfecture
025-934280017-20260427-2026-46-BF
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-sept avril deux-mille vingt-six, le Conseil Municipal, convoqué légalement, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur REGENNASS Philippe, Maire

Etaient présents :

REGENNASS Philippe, LINDECKER Cédric, JAY Karène, BENOIT-GONIN Alexandre, ROUSSET Valérie, MAILLOT Dominique, TALTAVULL Corinne, MAIREY Nicolas, DOS SANTOS MARQUES Maria de Fatima, BONNET Sébastien, MOYSE Fanny, CUENOT Éric, CUPILLARD Sébastien, BARBIER Elise, BEFFY Sébastien, VERNY Adeline, HERRAUD Julie, BULLE Florent, CERF Tommy formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. BERTRAND Claude, Mmes LE BARBENCHON Florence, CORUK Maud, et LONGO Lucie

Procurations : de M. BERTRAND Claude à M. LINDECKER Cédric
de Mme LE BARBENCHON Florence à Mme JAY Karène
de Mme CORUK Maud à Mme ROUSSET Valérie
de Mme LONGO Lucie à M. BONNET Sébastien

Mme JAY Karène a été élue secrétaire

OBJET : Galerie commerciale Vote du budget primitif 2026

Le rapport du Maire entendu,

Le Conseil Municipal décide de voter, à l'unanimité, le budget primitif 2026 du budget Galerie Commerciale dont les comptes sont les suivants :

| | Dépenses | Recettes |
|--|------------------|------------------|
| FONCTIONNEMENT | | |
| Crédits votés au titre du présent budget | 27 980.02 | 29 310.00 |
| Résultat 2025 reporté | 1 329.98 | 0.00 |
| Total de la section de fonctionnement : | 29 310.00 | 29 310.00 |
| INVESTISSEMENT | | |
| Crédits votés au titre du présent budget : | 19 875.02 | 41 920.16 |
| Résultat 2024 reporté | 22 045.14 | 0.00 |
| Reste à réaliser 2024 | 0.00 | 0.00 |
| Total de la section d'investissement : | 41 920.16 | 41 920.16 |

Monsieur le Receveur Municipal est chargé en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Le Maire

REGENNASS Philippe



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'État

MAMIROLLE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 23

Date de convocation :

20/04/2026

Date d'affichage :

04/05/2026

Délibération

N°2026-47

Accusé de réception en préfecture
025-934280017-20260427-2026-47-DE
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-sept avril deux-mille vingt-six, le Conseil Municipal, convoqué légalement, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur REGENNASS Philippe, Maire

Etaient présents :

REGENNASS Philippe, LINDECKER Cédric, JAY Karène, BENOIT-GONIN Alexandre, ROUSSET Valérie, MAILLOT Dominique, TALTAVULL Corinne, MAIREY Nicolas, DOS SANTOS MARQUES Maria de Fatima, BONNET Sébastien, MOYSE Fanny, CUENOT Éric, CUPILLARD Sébastien, BARBIER Elise, BEFFY Sébastien, VERNY Adeline, HERRAUD Julie, BULLE Florent, CERF Tommy formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. BERTRAND Claude, Mmes LE BARBENCHON Florence, CORUK Maud, et LONGO Lucie

Procurations : de M. BERTRAND Claude à M. LINDECKER Cédric
de Mme LE BARBENCHON Florence à Mme JAY Karène
de Mme CORUK Maud à Mme ROUSSET Valérie
de Mme LONGO Lucie à M. BONNET Sébastien

Mme JAY Karène a été élue secrétaire

OBJET : Budget communal : vote des taux des impôts directs locaux

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Monsieur le Maire rappelle que le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté depuis 2023.

Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Compte tenu des investissements programmés et consécutivement à la réunion de la commission des finances du 13 avril 2026, Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux de 2% de la taxe sur le foncier bâti de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de la taxe d'habitation

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du Code Général des Impôts,

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- décident d'augmenter les taux de la taxe sur le foncier bâti, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de la taxe d'habitation de 2% et de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :
 - Taxe d'habitation : 9.73 %
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35.76 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 18.81 %
- chargent Monsieur le Maire :
 - de notifier cette décision aux services préfectoraux
 - de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision rendue exécutoire via « démarches simplifiées »

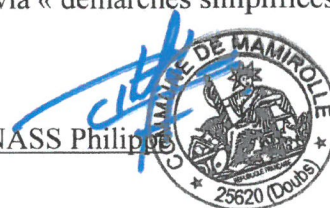
Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Le Maire

REGENNASS Philippe



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'État

MAMIROLLE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

Date de convocation :
20/04/2026
Date d'affichage:
04/05/2026

Délibération N°2026-48

Accusé de réception en préfecture
025-934280017-20260427-2026-48-BF
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-sept avril deux-mille vingt-six, le Conseil Municipal, convoqué légalement, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur REGENNASS Philippe, Maire

Etaient présents :

REGENNASS Philippe, LINDECKER Cédric, JAY Karène, BENOIT-GONIN Alexandre, ROUSSET Valérie, MAILLOT Dominique, TALTAVULL Corinne, MAIREY Nicolas, DOS SANTOS MARQUES Maria de Fatima, BONNET Sébastien, MOYSE Fanny, CUENOT Éric, CUPILLARD Sébastien, BARBIER Elise, BEFFY Sébastien, VERNY Adeline, HERRAUD Julie, BULLE Florent, CERF Tommy formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. BERTRAND Claude, Mmes LE BARBENCHON Florence, CORUK Maud, et LONGO Lucie

Procurations : de M. BERTRAND Claude à M. LINDECKER Cédric
de Mme LE BARBENCHON Florence à Mme JAY Karène
de Mme CORUK Maud à Mme ROUSSET Valérie
de Mme LONGO Lucie à M. BONNET Sébastien

Mme JAY Karène a été élue secrétaire

OBJET : Budget communal Vote du budget primitif 2026

Le rapport du Maire entendu,

Le Conseil Municipal décide de voter, à l'unanimité, le budget communal 2026 dont les comptes sont les suivants :

| | Dépenses | Recettes |
|--|---------------------|---------------------|
| FUNCTIONNEMENT | | |
| Crédits votés au titre du présent budget | 1 803 000.00 | 1 408 549.05 |
| Résultat 2025 reporté Mamirolle | 0.00 | 768 450.95 |
| Total de la section de fonctionnement : | 1 803 000.00 | 2 177 000.00 |
| INVESTISSEMENT | | |
| Crédits votés au titre du présent budget : | 646 050.00 | 916 873.28 |
| Résultat 2025 reporté | 168 747.30 | 0.00 |
| Reste à réaliser 2025 | 128 723.34 | 26 647.36 |
| Total de la section d'investissement : | 943 520.64 | 943 520.64 |

Monsieur le Receveur Municipal est chargé en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Le Maire

REGENNASS Philipp



[Handwritten signature in blue ink]

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'État

MAMIROLLE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 23

Date de convocation :

20/04/2026

Date d'affichage :

04/05/2026

Délibération

N°2026-49

Accusé de réception en préfecture
025-934280017-20260427-2026-49-DE
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-sept avril deux-mille vingt-six, le Conseil Municipal, convoqué légalement, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur REGENNASS Philippe, Maire

Etaient présents :

REGENNASS Philippe, LINDECKER Cédric, JAY Karène, BENOIT-GONIN Alexandre, ROUSSET Valérie, MAILLOT Dominique, TALTAVULL Corinne, MAIREY Nicolas, DOS SANTOS MARQUES Maria de Fatima, BONNET Sébastien, MOYSE Fanny, CUENOT Éric, CUPILLARD Sébastien, BARBIER Elise, BEFFY Sébastien, VERNY Adeline, HERRAUD Julie, BULLE Florent, CERF Tommy formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. BERTRAND Claude, Mmes LE BARBENCHON Florence, CORUK Maud, et LONGO Lucie

Procurations : de M. BERTRAND Claude à M. LINDECKER Cédric
de Mme LE BARBENCHON Florence à Mme JAY Karène
de Mme CORUK Maud à Mme ROUSSET Valérie
de Mme LONGO Lucie à M. BONNET Sébastien

Mme JAY Karène a été élue secrétaire

OBJET : Composition de la commission communale des impôts directs

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du Maire et dans les communes de plus de 2000 habitants, de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

Cette commission donne son avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelle des propriétés bâties nouvelles ou touchées par un changement d'affectation ou de consistance, formule un avis sur le classement des parcelles affectées par un changement, participe à la détermination des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Ces commissaires sont désignés par la DGFIP sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

En conséquence et pour siéger dans cette commission, sont proposés les membres suivants :

Commissaires Titulaires

| N° d'ordre | Noms et Prénoms |
|------------|-------------------------------|
| 1 | M. LINDECKER Cédric |
| 2 | Mme JAY Karène |
| 3 | M. BERTRAND Claude |
| 4 | M. BERNER Jean-Louis |
| 5 | M MAILLOT Dominique |
| 6 | M. CUENOT Éric |
| 7 | M. BOURGEOIS Jean-Paul |
| 8 | M. JEANNEY Michel |
| 9 | Mme MOYSE Fanny |
| 10 | Mme DOS SANTOS MARQUES Fatima |
| 11 | M. MAIREY Nicolas |
| 12 | M. BONNET Marcel |
| 13 | Mme ROUSSET Valérie |
| 14 | M. BEFFY Sébastien |
| 15 | Mme TALTAVULL Corinne |
| 16 | M. MONNET Bernard |

Commissaires suppléants

| N° d'ordre | Noms et Prénoms |
|------------|----------------------------|
| 1 | M. BENOIT-GONIN Alexandre |
| 2 | M. BONNET Sébastien |
| 3 | Mme VERNY Adeline |
| 4 | M. DUCOULOUX Bernard |
| 5 | Mme CORUK Maud |
| 6 | Mme LONGO Lucie |
| 7 | M. NICOLET René |
| 8 | M. FRAISSE Henri |
| 9 | M. CUPILLARD Sébastien |
| 10 | Mme BARBIER Elise |
| 11 | Mme LE BARBENCHON Florence |
| 12 | M. JOLIBOIS Nicolas |
| 13 | Mme HERRAUD Julie |
| 14 | M. BULLE Florent |
| 15 | M. CERF Tommy |
| 16 | M. GAULARD Jean-Pierre |

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de proposer à la Direction Générale des Finances Publiques la liste des seize commissaires titulaires et des seize commissaires suppléants susmentionnés.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Le Maire

REGENNASS Philippe



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'État